



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université Bordeaux 1 sciences et technologies. hceres-02035605

HAL Id: hceres-02035605

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035605>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 1 - Sciences et technologies

Demande n° S3110048652

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

L'offre de formation licence de l'Université Bordeaux 1 comporte huit mentions dans le domaine Sciences, technologies, santé, accessibles après un premier semestre d'orientation commun aux deux portails d'entrée, « Mathématiques, Informatique, Sciences de la Matière et Ingénierie » (MISMI) et « Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement » (SVTE). La gestion de ce semestre ainsi que la coordination de l'ensemble des actions et des dispositifs à l'attention des étudiants de L1 sont confiées à un « département licence » qui fait l'interface entre les étudiants, les équipes de formations et les départements pédagogiques disciplinaires. Ainsi, de manière progressive et par des choix d'options, la mention Informatique apparaît à partir du semestre 3, après avoir partagé près de 90 % des crédits européens (CE) avec la mention Mathématiques au semestre 2. Les deux parcours, « Informatique » et « Informatique de gestion » apparaissent au semestre 5, conformément au modèle unifié de licence de l'Université. Le premier correspond au modèle classique d'une formation généraliste en Informatique. Le second est de type MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) et est contingenté à 50 étudiants. En complément de cette formation gérée au sein de l'UFR Mathématiques-Informatique, l'IUT propose une licence professionnelle avec des passerelles aménagées pour faciliter les réorientations en cours de cycle.

Avis condensé

● Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La mention Informatique offre deux parcours distincts avec des objectifs thématiques clairement identifiés. L'acquisition des connaissances suit une démarche bien élaborée avec un saut qualitatif significatif en dernière année: une première année pluridisciplinaire, une deuxième année centrée sur des outils fondamentaux de base et une troisième année approfondissant des domaines choisis de l'informatique. Bien qu'un socle de base soit assuré, le cursus semble favoriser une poursuite naturelle en master Informatique de l'Université. La perspective d'une mobilité ou l'articulation avec le parcours « Mathématiques-Informatique » de la mention Mathématiques n'est pas précisée. Le manque d'informations précises sur les contenus des enseignements ou des objectifs pédagogiques de chaque unité d'enseignement (UE) prive d'un élément objectif d'appréciation. Les dispositifs d'évaluation, d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants semblent être bien exploités avec des mesures d'impact et des analyses objectives des résultats. Ainsi, les aménagements et les actions projetés sont justifiés.

● Points forts :

- Analyse chiffrée du bilan sur la base d'indicateurs objectifs reconnus.
- Intégration des dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants notamment en début du cursus (enseignant référent, tutorat, semestre «rebondir»...).
- Orientation progressive avec une passerelle vers un cursus court professionnalisant.
- Pilotage du premier semestre par un «département licence» commun à l'ensemble des mentions.



- Points faibles :
 - Le pilotage de la mention est restreint à des « enseignants » en « Informatique ».
 - Les contenus et les objectifs pédagogiques des UE ne sont pas précisés.
 - Absence de politique active en lien avec la mobilité ou l'ouverture à l'international.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Le modèle « commun de licence » de l'Université a été bien intégré par la mention Informatique. Il serait intéressant de mesurer son impact sur l'attractivité notamment du parcours généraliste dont les ambitions semblent avoir été limitées par ce dispositif. Des actions innovantes ou affichées avec force dans l'offre globale de formation, telles que « le parcours à grande vitesse » ou « l'ouverture à l'international », n'ont pas trouvé de déclinaison dans la présente mention qui s'est, par ailleurs, appropriée pleinement et avec profit l'essentiel des dispositifs d'évaluation, d'aide et d'accompagnement mis à disposition.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le « département licence » coordonne de manière centralisée les actions communes aux différentes mentions, en particulier celles concernant la première année. L'équipe de formation, composée des responsables d'années, de parcours et de la mention (tous informaticiens), complète le dispositif de pilotage. Les attributions sont bien identifiées. Cependant, aucune indication sur les modalités de contributions des représentants des unités transversales, des formations de masters, des étudiants ou des services d'orientation ou d'insertion n'est donnée.

2 ● Projet pédagogique :

La mention Informatique est structurée en deux parcours, l'un généraliste et l'autre de type MIAGE. Les compétences acquises sont bien différenciées et sont globalement en adéquation avec le cursus proposé. Le bilan ainsi que le projet révèlent une organisation et un mode de gestion responsables et à l'écoute des besoins et des recommandations. Cependant, l'absence d'information sur les contenus et sur les objectifs de chaque UE rend difficile l'appréciation des choix thématiques proposés dans le parcours général. Par ailleurs, le positionnement par rapport au parcours « Mathématiques-Informatique » de la mention Mathématiques n'est pas précisé alors que les interactions avec les formations de l'IUT en lien avec l'informatique sont expliquées.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le « département licence » gère et coordonne les actions pédagogiques, d'évaluation, d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants, communes à toutes les mentions au niveau de la première année de licence. Ce dispositif semble répondre favorablement aux objectifs. Ainsi, la mutualisation des moyens et l'harmonisation des procédures a permis de mettre effectivement en place plusieurs actions, à savoir : l'enseignant référent, le tutorat, la réorientation, les passerelles entre l'UFR et l'IUT, le semestre « rebondir » (UE spécifiques d'adaptation) pour les étudiants en difficulté, des UE transversales et d'aide à l'élaboration de projets professionnels, etc. Cependant, certains dispositifs classiques tels que l'orientation active ou la méthodologie de travail universitaire ne sont pas cités dans le dossier.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La poursuite d'études en master d'Informatique est (statistiquement) le débouché naturel des étudiants titulaires de la présente mention. Cependant, l'articulation avec le parcours général mérite d'être explicitée davantage à l'instar de celle du parcours MIAGE. Pour renforcer la professionnalisation ou la réorientation en cours de licence vers un cycle court (convention avec l'IUT de Bordeaux), un stage obligatoire de 8 semaines en entreprise est instauré notamment en fin de deuxième année, ainsi que des UE (optionnelles) de connaissance de l'entreprise.